



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Question orale

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : _____

Déposé le : _____

Scanné le : _____

Art. 112 LGC Les questions orales, déposées le premier mardi de chaque mois et traitées le mardi suivant devant le GC, portent sur un sujet d'actualité et sur une compétence propre ou déléguée du CE. Elles ne comportent **qu'une seule et unique question**, rédigée de manière **succincte**, et ne dépassent pas 1'000 signes typographiques. Elles ne sont pas développées et peuvent être proposées par un député, un groupe politique ou une commission. Les titres des questions orales sont transmis, pour information, à tous les membres du GC. Lors de leur traitement, les questions orales ne donnent pas lieu à débat.

A la suite de la réponse apportée par le CE, l'auteur de la question est autorisé à formuler une brève question complémentaire, à laquelle le CE, dans la mesure du possible, répond immédiatement.

Titre de la question orale

Quid des taux d'imposition communaux des citoyens vaudois en 2018 par rapport à la RIE III freinée

Question posée

L'article du Temps (30.8.17) de Monsieur le Conseiller d'Etat Pascal Broulis, en charge des Finances vaudoises, au sujet des impôts sur la valeur locative, peut interpeller les citoyens vaudois. Si le taux d'imposition cantonal est connu, les taux d'imposition communaux (majorité des cas) doivent être soumis au peuple fin octobre.

Or les acomptes 18 de la péréquation ne sont pas connus par les communes à ce jour.

Les délais sont courts pour permettre une communication avec le peuple et les commissions des conseils communaux et généraux.

Il y a un impact de plusieurs millions sur les communes donc sur les citoyens qui ont soutenu la RIE III en votation cantonale et fédérale.

Est-ce que les engagements pris dans l'EMPL de RIE III (juin 2015), par le DFIRE, provoquent un retard dans la communication des conséquences financières pour les communes privant ainsi les contribuables vaudois de connaître leur taux d'imposition communal pour 2018 à moins d'un mois des votes populaires à ce sujet ?

Nom et prénom de l'auteur :

Lohri Didier

Signature :

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :